

Date de transmission de la convocation 28 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq du mois de juin, le Conseil Municipal d'ARCISSES dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni à 19 h 30, sous la présidence de Stéphane COURPOTIN - Maire d'ARCISSES.

Nom Prénom	Fonction	Membres présents	Membres absents excusés	Procuration à :
COURPOTIN Stéphane	Maire d'ARCISSES et Maire délégué de Margon	X		
TRIVERO Valérie	1 ^{er} adjointe	X		
BOTINEAU William	2 ^{ème} adjoint	X		
VEDIE Edwige	3 ^{ème} adjointe	X		
ENEAULT Hervé	4 ^{ème} adjoint	X		
GAUTHIER Nicole	5 ^{ème} adjointe	X		
CARLIER Thierry	6 ^{ème} adjoint Maire délégué de Brunelles		X	Pouvoir à Francis DE KONINCK
RUHLMANN Philippe	Conseiller Municipal		X	
VAUDRON Francis	Maire délégué Coudreceau	X		
BOBAULT Bruno	Conseiller Municipal	X		
LETANG Didier	Conseiller Municipal	X		
DREUX Hervé	Conseiller Municipal	X		
CHERON Sylvie	Conseillère Municipale		X	Pouvoir à Edwige VEDIE
DE KONINCK Francis	Conseiller Municipal	X		
JOLY Jimmy	Conseiller Municipal	X		
LE BAIL Nadège	Conseillère Municipale	X		
DAVEAU Angélique	Conseillère Municipale		X	Pouvoir à Didier LETANG
HOCHEDÉ Véronique	Conseillère Municipale		X	
VAUDRON Aline	Conseillère Municipale		X	Pouvoir à Nicole GAUTHIER
HAYE GANET Mégane	Conseillère Municipale	X		
BARBAZ Marie	Conseillère Municipale		X	

Le quorum étant atteint, le Président de séance a déclaré la séance ouverte.
Nicole GAUTHIER a été nommée secrétaire de séance.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE (Délibération n° 5-05/06/2025)

Edwige VEDIE présente les lignes budgétaires nécessitant des modifications :

- BUDGET COMMUNE – DM1-2025

Envoyé en préfecture le 13/06/2025

Reçu en préfecture le 13/06/2025

Publié le

ID : 028-200084531-20250605-DELIB5_05062025-DE



Imputation budgétaire			Fonctionnement		Investissement	
Motif	Compte	Opération	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prix des écoles de Coudreceau- Facture fnac 2024	65748138		243,00 €			
Fournitures scolaires Coudreceau-erreur budget 37 élèves x 80 €	6067-2		347,00 €			
Fournitures scolaires Brunelles-erreur budget 42 élèves x 80 €	6067-3		480,00 €			
Autre personnel extérieur CBE	6218		4 713,00 €			
Remboursement par l'assurance du personnel	641902			6 126,00 €		
Virement à la section d'investissement	023		1 997,00 €			
Virement de la section de fonctionnement	021					1 997,00 €
Aspirateur école Margon	2157	70			591,00 €	
Mission de contrôle technique isolation thermique école sdf chaufferie SOCOTEC	2135	187			3 264,00 €	
Acquisition terrain pour réserve foncière	2111	52			1 858,00 €	
TOTAL			6 126,00 €	6 126,00 €	1 997,00 €	1 997,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, adopte à l'unanimité la décision modificative telle qu'exposée ci-dessus.

Le Maire : Stéphane COURPOTIN



Pour le maire empêché
V. TRIVERIO Adjointe

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 13/06/2025
et de la publication le 16/06/2025
Fait à ARCISSES, le 13/06/2025

Le Maire : Stéphane COURPOTIN.

